

**LES ACTIVITÉS SPORTIVES, TOURISTIQUES,
RÉCRÉATIVES EN MILIEU NATUREL :
INFORMATION, SENSIBILISATION, ÉDUCATION
ET ENJEUX DE PROTECTION**

Jeudi 12 mars 2020, 10h-17h
Archives départementales du Val-de-Marne

~~

NOTE DE RÉFLEXION

Les années soixante-dix sont une période d'euphorie des loisirs. Le taux de départ en vacances passe de 15% en 1950 à 37,5% en 1959, à 43% en 1964, à 52% en 1975. Il sera de 56% en 1980¹. Dans ce contexte, les alertes sur la pression exercée sur les milieux naturels se multiplient. Mais les stratégies de protection et de promotion touristique sont appréhendées séparément.

En 1971 dans le n°31 de la revue *Aménagement et Nature* titrée « Espaces ouverts et loisirs », François Lapoix, du Muséum national d'histoire naturelle, dénonce l'homme comme responsable d'atteintes au milieu qui font de lui le grand prédateur des ressources naturelles telles que l'eau, l'air, le sol, la flore et la faune. L'action destructrice qu'il mène aussi à l'égard du patrimoine humain n'est pas non plus négligeable et risqué, si l'on n'y prend garde, de le faire disparaître à tout jamais.

Mais dans ce même numéro de la revue est présente également la volonté de démocratisation des pratiques de loisirs « nature ». Elle est depuis les années 1960 une priorité des politiques de jeunesse que symbolise la création en 1965 de l'UCPA (Union nationale des Centres sportifs de Plein Air).

Extrait article « Équipements, loisirs et nature » texte du secrétariat d'État à la Jeunesse aux Sports et aux Loisirs 1971, in *Revue Aménagement et Nature* n°31.

« Les rivières, les lacs, la mer, deviennent le domaine d'un nombre croissant de navigateurs, de plongeurs, voire d'exportateurs. Un effort technique et financier considérable a été accompli pour que les sports nautiques deviennent accessibles à tous. 5000 bourses pour des « séjours de voile » ont été accordées depuis 1960. L'Union des Centres de Plein Air, qui reçoit environ 50 stagiaires par an, peut les recruter dans toutes les catégories sociales : le prix de ses séjours, grâce aux subventions importantes du Secrétariat d'État, est nettement inférieur à leur prix de revient réel.

¹ Tétart Ph., *Histoire du sport, de la libération à nos jours*, 2007, Paris, Vuibert.

Des centaines d'écoles de voile sont directement ou indirectement gérées et animées par les services extérieurs de la Jeunesse et des Sports. Les centres de vacances des départements côtiers ? Ils ont accueilli, l'an dernier, 450 000 enfants et adolescents...

Découvrir le milieu montagnard, sa faune, sa flore, son économie, ses habitants : c'est ce que font chaque année des centaines de jeunes boursiers du Secrétariat d'État. Protéger ce milieu contre la destruction et la pollution, participer à l'aménagement des parcs naturels : des milliers de jeunes volontaires, travaillant avec les associations de chantiers s'y emploient. La création de refuges de haute montagne, de centres de vacances pour les enfants et pour les jeunes, la multiplication des classes de neige sont également des éléments importants pour la mise en valeur de ces territoires où la nature a conservé beaucoup de son ancienne splendeur.

En milieu urbain, la réalisation de bases de « plein air et de loisirs », amorcée avec le V^e Plan, et qui prendra plus d'ampleur au cours des prochaines années, doit permettre aux citadins de retrouver le silence, l'air pur, l'eau, la forêt – éléments essentiels dont les prive la vie moderne. Dans la seule région parisienne, 8000 hectares ont été réservés pour ces équipements, les grandes villes de province procèdent également aux réservations foncières et aux aménagements que nécessitent ces bases. »

Deux ans plus tard, toujours dans la même revue, François Terrasson, assistant au service protection de la nature du Muséum national d'histoire naturelle, dénonce l'invasion des espaces naturels par les nouveaux visiteurs, que leur quête apparente de nature éloigne en fait de celle-ci, amenant qui plus est de nouvelles nuisances.

« Il y a d'abord deux catégories de visiteurs, les anciens et les nouveaux, les premiers étant les moins nombreux, randonneurs sans sentiers balisés, naturalistes, pêcheurs ou chasseurs. Ces hommes-là n'ont pas de secteur de ralliement privilégié, ils sont dispersés dans toute l'étendue de la forêt, leur présence est diffuse et peu nuisible, même s'ils sont motorisés.

D'autres sont arrivés à la suite de la grande vague de loisirs de nature : il a fallu pour eux des parkings, des chemins asphaltés, des pancartes explicatives, etc. Ils se cantonnent en des points soigneusement définis par des caractéristiques conformes à leurs modèles culturels. Leur vocabulaire concernant la forêt est à la fois emphatique et révélateur d'une profonde méconnaissance associée à une vague méfiance vis-à-vis de tout ce qui cache le soleil, griffe, s'enfoncé ou rampe dans les sous-bois.

Cette situation est à la source d'énormes nuisances. En effet, une catégorie de touristes, la plus récente, la plus nombreuse, la moins éduquée réclame la reconstitution en forêt d'aspects d'urbanisation suffisamment marqués et symboliques afin d'évacuer l'image réelle de la forêt, liée dans leur inconscient à une sensation d'angoisse et de vide.

Non seulement il n'y a pas éducation par les aires de jeux, zones de pique-nique, sentiers « aventureux » balisés et sans surprise ou avec pseudo-surprises organisées et décrites dans le livret-guide, mais anti-éducation. Car l'idée de pique-nique exclut celle de zone réservée, le concept de jeu implique la gratuité dans le choix de l'espace, le goût de l'aventure se bloque face à la prise en main culturelle réalisée par l'aménagement.

Tout ceci contribue à éloigner l'individu de la nature en lui faisant croire qu'il s'en rapproche, à défigurer la forêt sous prétexte de la faire connaître, à accentuer en l'homme la scission catastrophique entre la sphère intellectuelle et la sensibilité inconsciente, à accepter la coupure névrotique entre loisir et travail, donc à se résigner à une conception diminuée à la fois du travail et du loisir. »

Extrait de F. Terrasson « Inconscient forêt, loisir, nature », *Aménagement et Nature*, n°31, 1973.

En 1990, les 8^{èmes} rencontres du Réseau École et Nature sont organisées en Rhône-Alpes avec la FRAPNA sur le thème « De l'approche émotionnelle au tourisme-nature ». Dans son intervention lors des rencontres, le représentant de France Nature Environnement cite l'article paru dans l'Express du 18-24/08/1989 « Touriste, la côte d'alerte » :

« Chaque été, 10 millions de touristes empruntent les sentiers de randonnée, 100 millions de touristes pataugent dans la Méditerranée, 3000 personnes font l'ascension du Mont Blanc par la voie normale, 2000 personnes par jour vont contempler les alignements de Carnac, 5000 visiteurs par jour vont en file indienne s'enivrer d'une bouffée d'air marin à la pointe du raz, 100 millions de vacanciers ou de visiteurs se retrouvent chaque année dans les Alpes. »

On peut noter également cette citation : « En 1982, FNE avait fait l'inventaire des impacts du tourisme sur les différents milieux naturels. Depuis la situation s'est détériorée et chaque année le tourisme gangrène de nouveaux espaces. » (Actes des rencontres École et Nature, 1991, p. 260).

Des milieux très divers sont impactés : dérangement de la faune, destruction de la flore dérangement, bruit... Les possibilités d'aménagement, d'intervention, sont conditionnées différemment selon le statut juridique de protection liant des missions régaliennes de prévention/punition des infractions et des missions d'animation. Dans les espaces protégés, comment l'accueil, la sensibilisation du public sont-ils organisés tout en respectant les missions de conservation ? Y a-t-il des pratiques éducatives différentes selon une philosophie ségrégative (protection forte excluant les sociétés et les enjeux autres que la conservation) ou intégrative (des sociétés et d'autres enjeux tels que le tourisme) de l'aire protégée ?

Activités de pleine nature et actions de protection sont-elles antinomiques ?

Le mouvement de création des Parcs nationaux pour protéger le patrimoine inestimable que représente la nature a été soutenu par divers clubs ou sociétés savantes (Touring club de France, Club Alpin Français) pour protéger des paysages. Il s'agissait de soustraire ces espaces à la pression humaine. Se développe dans les années soixante-dix l'impression d'une « mise sous cloche » liée à la volonté de mettre à l'abri un patrimoine à préserver.

Le projet de Parc sert un double argumentaire : en direction des défenseurs de la nature par une politique de préservation et en direction des aménageurs au motif de la fréquentation touristique. Mais tourisme et nature apparaissent antinomiques aux yeux des protecteurs de

la nature². Le développement de l'activité sportive dans un environnement de nature en lien avec la massification des usages sportifs et récréatifs de la montagne de la mer de certains espaces protégés, est perçu comme problématique.

Les pratiques récréatives de nature se sont historiquement développées dans des espaces marqués par une forte « naturalité » (les anglophones utilisent les termes d'*outdoor recreation*). Les pratiques de nature sont des phénomènes présentant de grandes spécificités territoriales (montagnes, mer, forêts, lieux valorisés de type Parcs nationaux, Réserves naturelles). Les milieux et leur statut juridique de protection sont très différents, ce qui conditionne les possibilités d'intervention pour faire face à l'impact de la fréquentation par le public, aux risques de dérangement de la faune, à la destruction de la flore, et aux problèmes de tassement par piétinement, déchets, bruits... Les gardes assermentés ont un rôle de police et de surveillance et un rôle d'accueil et d'information du public dans la mesure où les objectifs de conservation ne s'y opposent pas. Dans les espaces de protection forte, la présence humaine, les approches de sensibilisation et d'éducation sont-elles utilisées pour favoriser l'acceptation sociale des aires protégées et combattre l'idée de « mise sous cloche » ?

Activités physiques de « pleine nature » : risques de destruction des milieux et vecteurs de sensibilisation

Dans les années quatre-vingt, les « activités physiques de plein air » se développent, marquées par une évolution de type de pratiques et un « zapping d'une activité à l'autre par des consommateurs d'émotions brèves et de signes d'excellence fugitifs. En montagne, l'intérêt ancien pour l'alpinisme s'étiole au profit du ski, puis de nouvelles pratiques liées à « l'esprit de la glisse » comme le snowboard, le VTT ou encore le vol libre.

Les emblèmes de cette culture « californienne » de la « glisse » s'expriment plus largement dans différents milieux. Sont regroupées sous cette dénomination les activités telles que surf, windsurf (planche à voile), skate-board, vol libre (delta-plane), ski, hot-dog, free-style, etc³. Elles complexifient les pratiques plus anciennes de nautisme, d'alpinisme, de l'escalade, du canotage, de l'aviron, de la spéléologie, de la plongée sous-marine⁴ et posent de nouveaux problèmes (hors-piste, sur-fréquentation de nombreux milieux naturels, surtout lorsqu'ils sont auréolés d'un label – site classé, réserve naturelle, Parc national, Parc Naturel Régional, atteintes croissantes de l'environnement – introduction d'équipements, de parking, pénétration motorisée des sites naturels par les engins, rejet de l'effort et de l'inconfort). Des conflits émergent entre des usagers sur le partage du « terrain de jeu⁵ » et entre usagers et protecteurs de la nature sur les risques de destruction des milieux et paysages.

Dans le secteur de la voile, les Glénans⁶ participent au classement d'îles et développent un projet original de formation, à la fois aux pratiques nautiques et à l'écosystème marin, et entre usagers et protecteurs de la nature sur les risques de destruction.

² FRAPNA, dossier « Tourisme et nature » dans *Le courrier du Hérisson* n°102, juillet 1990.

³ Pociello Christian, « Les éléments contre la matière. Sportifs « glisseurs » et sportifs « rugueux » », *Revue Esprit*, février 1982, n°2, pp. 19-33.

⁴ Chut Pierre-Olaf, *Une histoire des sports de nature. Études de cas*, Diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches, Université Paris Est, Paris, 2016, 266 p.

⁵ Fournier Dorothée, « La glisse réinventée. La construction d'un territoire de sports et de loisirs : l'Oisans des années 1960 à nos jours », thèse labo « Sport et environnement social » (2018).

⁶ Peulat Ingrid « Plaisance et environnement. Pratiques, représentations et impacts de la fréquentation nautique de loisir dans les espaces insulaires. Le cas de l'archipel des Glénans (France) », thèse en géographie (2005).

Le Club Alpin français qui a pour but évident de sauvegarder la haute montagne adopte des positions conservatrices en utilisant les arguments de protection pour tenter vainement de limiter l'accès à ces nouveaux usagers.

Critiqués, les sportifs réagissent. Lors de l'Université sportive d'été n°8 sur le thème « Sport et environnement », la montagne les hommes et leurs reliefs » en 1994, Michel Bouet, professeur à l'université Rennes II rappelle les propos tenus lors du colloque « escalade » de Chamonix en 1989 : « *les sportifs (en l'occurrence il s'agissait ici des grimpeurs) sont des cibles faciles pour certains défenseurs de la nature qui n'ont pas réussi à faire plier des pollueurs et des saccageurs bien autrement malfaisants* ». Les sportifs sont décrits comme des victimes (lâcher d'eau qui mettent en danger les canoéistes, eaux des rivières polluées...). Les conflits se développent entre ceux qui défendent la faune des plans d'eau et la planche à voile, et entre usagers (randonneurs/VTTistes).

L'un des thèmes de la rencontre « Sportifs profiteurs » est accompagné du sous-titre « Y a-t-il dans la pratique sportive comme une réponse à l'appel du milieu ? », formule qui reste dans ces rencontres sous forme de question.

Surveillance, répression, information, sensibilisation, éducation : quelles modalités ?

Les Parcs nationaux, espaces naturels protégés, réserves naturelles ont dans leurs missions régaliennes l'accueil et l'information du public. Le terme générique de « sensibilisation » est utilisé pour décrire les actions visant à informer, et éduquer le public à la protection du milieu qu'il découvre, admire, utilise pour sa pratique et son plaisir.

L'information du public s'impose également à la forêt récréative. Dans les espaces protégés, les actions de conservation, d'aménagement du milieu, puis de l'accueil du public sont effectuées par des équipes de gestionnaires, gardes et conservateur de site. Quels sont les buts poursuivis : favoriser l'acceptation sociale des mesures de protection, transmettre des connaissances sur la faune, la flore ou autres thèmes naturaliste, favoriser l'apprentissage de conduites respectueuses de l'environnement ? Quels liens avec les associations de protection, avec les opérateurs touristiques ? Mission d'accueil (mise en place de panneaux de plaquettes d'information), actions d'éducation, visites guidées ?

Quelle a été la diffusion des pratiques « d'interprétation » dans les réseaux des Parcs et réserves naturelles (plan d'interprétation, signalétique et parcours d'interprétation⁷) ? Quelles sont les influences de Steeve Van Martre, François Terrasson.... dans la conception de ces pratiques ?

Selon les régions, quelles sont les modalités de sensibilisation à la protection, à l'écologie, au patrimoine naturel et leur évolution ?

⁷ Bringer Jean-Pierre, Toche Jean, « Pratique de la signalétique d'interprétation », ATEN, Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, 1996.